



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

DIX-NEUVIÈME SESSION

OBSERVATOIRE DE LA CIPV: SUIVI ET ÉVALUATION À MI-PARCOURS DES ÉLÉMENTS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU CADRE STRATÉGIQUE DE LA CIPV POUR 2020-2030

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

(Document établi par le secrétariat de la CIPV)

1. Introduction

- [1] L'Observatoire de la CIPV¹ est le système de suivi et d'évaluation de la Convention. Il a pour mission d'aider la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) et ses organes subsidiaires à déterminer les lacunes et les difficultés qui entravent la mise en œuvre de la Convention, des normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP), des recommandations de la CMP et des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030, et de formuler des recommandations à l'intention des parties contractantes.
- [2] Ce document présente l'Observatoire de la CIPV, ses activités en 2024 et celles prévues en 2025, et met en lumière le rôle essentiel qu'il joue dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique, comme suite à la demande formulée par la CMP à sa 16^e session (2022).

2. Qu'est-ce que l'Observatoire de la CIPV et pourquoi est-il important?

- [3] L'Observatoire de la CIPV a été créé en 2011, initialement en tant que Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV (IRSS), lequel était principalement financé par la Commission européenne avec des fonds supplémentaires de la Suisse.
- [4] La CMP, à sa 16^e session (2022), a approuvé la transformation de l'IRSS en Observatoire de la CIPV, et en a fait l'une des activités de base de la CIPV pour assurer le suivi et l'évaluation, et ainsi aider la CMP et ses organes subsidiaires à déterminer les lacunes et les difficultés en matière de mise en œuvre.
- [5] Cette transformation en Observatoire de la CIPV avait également pour objectif principal de mobiliser un financement durable pour les activités de suivi et d'évaluation. La CMP, à sa 16^e session (2022), est convenue qu'un financement durable était nécessaire, et a demandé l'allocation de ressources de base sur le budget du programme ordinaire du secrétariat de la CIPV (ci-après «le secrétariat») pour couvrir les coûts fixes liés à l'Observatoire de la CIPV, et notamment pour financer un poste à temps complet. Ces coûts fixes ont été estimés à 185 000 USD environ.
- [6] La CMP, à sa 16^e session (2022), a jugé que l'équipe de direction de la CIPV aurait encore besoin de mobiliser des fonds supplémentaires à partir d'autres sources pour couvrir les coûts liés à la réalisation

¹ Page web de l'Observatoire de la CIPV: www.ippc.int/en/ippc-observatory/.

des enquêtes et des études thématiques². Toutefois, pour la mise en œuvre du plan de travail de l'Observatoire de la CIPV pour 2022-2024, l'équipe de direction de la CIPV n'a pas fait de la mobilisation de ressources une priorité. De ce fait, certaines activités du plan de travail triennal n'ont pas pu être menées à bien en raison d'un manque de ressources du secrétariat ainsi que de financements insuffisants pour les différentes études. L'Observatoire de la CIPV a donc reporté certaines des activités de son plan de travail triennal pour 2022-2024 dans son plan de travail 2025. La situation de chaque module de travail est présentée à l'appendice 1.

- [7] Pour donner suite à la décision prise par la CMP à sa 16^e session (2022), le secrétariat a prévu de prendre contact avec la Commission européenne en 2025 pour lui demander de renouveler son financement pour les activités de l'Observatoire de la CIPV, compte tenu de l'appui financier accordé par le passé par la Commission aux projets de l'IRSS.

3. Informations actualisées sur les activités de l'Observatoire de la CIPV en 2024

- [8] Le sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV au sein du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités (ci-après «le Comité») s'est réuni deux fois en 2024 pour superviser les activités de l'Observatoire et apporter un appui technique, le cas échéant. L'Observatoire de la CIPV a lancé deux grandes études en 2024, sur le **commerce électronique** et sur la **résistance aux antimicrobiens**, parallèlement à d'autres activités, comme la gestion de sa liste de thèmes, abordée au titre du **point 9.2 de l'ordre du jour**, et la révision de son formulaire pour la proposition de thèmes d'études et d'enquêtes, abordée au titre du **point 9.3 de l'ordre du jour**.

3.1 Remerciements aux donateurs

- [9] L'Observatoire de la CIPV remercie le Gouvernement canadien et le Gouvernement de la République de Corée pour leur appui à ses activités en 2024. **Le Gouvernement canadien et le Gouvernement de la République de Corée** ont respectivement apporté des contributions de **31 521 USD et 30 000 USD** au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV. Ces fonds ont principalement appuyé l'étude de l'Observatoire de la CIPV sur le commerce électronique, en totalité pour la contribution du Canada et en partie pour le financement de la République de Corée.

3.2 Étude de l'Observatoire de la CIPV sur le commerce électronique

- [10] L'étude de l'Observatoire de la CIPV sur le commerce électronique a été lancée en août 2024 dans le but d'évaluer la mise en œuvre de la recommandation de la CMP relative au *Commerce de végétaux et autres articles réglementés sur internet (commerce en ligne)*³ par les parties contractantes à la CIPV et de définir des données de référence pour le suivi des stratégies phytosanitaires mondiales en matière de commerce électronique.
- [11] La première étude de la CIPV sur le commerce électronique a été menée en 2012, dans le cadre de la première phase du projet de l'IRSS⁴. Les résultats de cette étude ont débouché sur le lancement d'activités phares de la CIPV sur le commerce électronique, notamment l'adoption de la recommandation relative au commerce sur internet par la CMP lors de sa 7^e session en 2014. Par ailleurs, ils ont étayé l'élaboration du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030, qui comprend un élément du Programme de développement *Gestion des filières du commerce électronique et de l'envoi par voie*

² Rapport de la 16^e session de la CMP (2022), point 11.5 de l'ordre du jour:

https://assets.ippc.int/static/media/files/publication/fr/2022/08/NJ835_CPM_16_Final_Report_fr.pdf.

³ Recommandation de la CMP relative au *Commerce de végétaux et autres articles réglementés sur internet (commerce en ligne)*: www.ippc.int/fr/publications/84232/.

⁴ Étude de l'IRSS sur le commerce de végétaux sur internet: www.ippc.int/en/core-activities/implementation-review-and-support-system/irss-study-on-e-commerce-leading-to-cpm-adoption/.

postale ou par des services de livraison rapide spécifique. D'autres activités liées au commerce électronique sont traitées au titre du **point 12.3 de l'ordre du jour**.

- [12] Un spécialiste des enquêtes internationales a appuyé l'élaboration d'une note conceptuelle technique, d'un plan d'enquête, d'un glossaire terminologique et d'un questionnaire d'enquête. Le sous-groupe du Comité chargé de l'Observatoire de la CIPV et l'équipe du Comité chargée du commerce électronique ont examiné et mis à l'épreuve ces différents éléments. Tous les documents pertinents, y compris les liens vers l'enquête, le glossaire terminologique et les versions Word du questionnaire, ont été mis à disposition sur le Portail phytosanitaire international (PPI)⁵. Le secrétariat a établi un plan de communication complet pour appeler l'attention sur l'étude et insister sur l'importance d'y participer. L'enquête a également été largement partagée au moyen de courriels envoyés en masse et mise en avant lors de plusieurs manifestations de la CIPV, telles que les ateliers régionaux de la CIPV tenus en 2024 et la 36^e Consultation technique des organisations régionales pour la protection des végétaux (2024).
- [13] Initialement prévue le 31 octobre 2024, la date d'échéance de l'enquête a été repoussée afin de donner davantage temps aux parties contractantes pour soumettre leurs réponses. En décembre 2024, 66 parties contractantes avaient soumis des réponses complètes. Toutes les régions étaient bien représentées dans l'enquête (au moins 23 pour cent de pays participants dans chaque région). Le **tableau 1** présente la synthèse des données relatives aux réponses.

Tableau 1: Réponses à l'enquête de l'Observatoire de la CIPV sur le commerce électronique

Région	Pays	Nombre de réponses	Taux de réponse de la région	Contribution de la région au taux de réponse mondial
Afrique	46	11	23,9 %	30,3 %
Amérique du Nord	2	2	100 %	4,5 %
Amérique latine et Caraïbes	33	18	54,5 %	9,1 %
Asie	26	6	23,1 %	27,3 %
Europe	45	20	44,4 %	16,7 %
Pacifique Sud-Ouest	13	3	23,1 %	3,0 %
Proche-Orient et Afrique du Nord	20	6	30 %	9,1 %
Taux de réponse global	36 %			
Total	185	66	—	—

- [14] Le spécialiste des enquêtes a été de nouveau engagé pour travailler sur l'analyse des résultats de l'enquête et élaborer le rapport correspondant. Les résultats préliminaires de l'enquête ont été examinés par le sous-groupe du Comité chargé de l'Observatoire de la CIPV et l'équipe du Comité chargée du commerce électronique. Le rapport final de l'étude de l'Observatoire de la CIPV sur le commerce électronique, comprenant notamment les recommandations clés qui en découlent, sera présenté à la CMP à sa 20^e session (2026). De plus amples informations sur les résultats préliminaires de l'étude sont proposées au titre du **point 12.3 de l'ordre du jour**.

⁵ Étude de l'Observatoire de la CIPV sur le commerce électronique: www.ippc.int/en/resources/multimedia/online-tools/ippc-observatory/ippc-observatory-e-commerce-study/.

3.3 Étude de l'Observatoire de la CIPV sur la résistance aux antimicrobiens

- [15] L'étude de l'Observatoire de la CIPV sur la résistance aux antimicrobiens a été lancée conformément à la demande formulée par la CMP à sa 17^e session (2023) afin de mieux comprendre les risques phytosanitaires liés à l'utilisation d'antimicrobiens et d'antifongiques dans la gestion de la santé des végétaux.
- [16] Deux enquêtes sont associées à cette étude: une première consacrée à l'utilisation générale des antimicrobiens, et une seconde portant spécifiquement sur l'utilisation des fongicides. Cette étude est examinée en détail au titre du **point 16.1 de l'ordre du jour**.

3.4 Mesures prises face au faible taux de réponse aux enquêtes de l'Observatoire de la CIPV

- [17] Pour remédier au taux de réponse traditionnellement faible aux enquêtes de la CIPV, l'Observatoire de la CIPV a mis en œuvre les recommandations formulées dans la publication consacrée aux bonnes pratiques opérationnelles au service de la réalisation des enquêtes de la CIPV (*Good Operating Practices for Conducting IPPC Surveys*). Ces mesures comprenaient la traduction des questionnaires dans les langues officielles de la FAO, la mise à disposition d'une version téléchargeable du questionnaire de l'enquête et la mise en œuvre de plans de communication et de sensibilisation ciblés aux niveaux régional et communautaire.

3.5 Outil de suivi, d'évaluation et d'apprentissage commun aux «trois sœurs»

- [18] L'Observatoire de la CIPV a renforcé sa collaboration avec les observatoires des deux autres organisations sœurs, à savoir le Codex Alimentarius (Codex) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), pour améliorer le suivi de la mise en œuvre des mesures sanitaires et phytosanitaires. Le responsable du secrétariat chargé de l'Observatoire de la CIPV a présenté le rôle de ce dernier s'agissant du suivi de la mise en œuvre des normes durant l'atelier thématique sur la transparence organisé par le Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en mars 2024, lequel a réuni les membres et observateurs de l'Organisation. Dans le cadre de la coordination permanente, le responsable du secrétariat chargé de l'Observatoire de la CIPV a participé à une réunion virtuelle le 15 octobre 2024, et a ensuite rencontré les représentants du Codex, de l'OMSA et de l'OMC à Genève (Suisse) le 3 décembre 2024 pour échanger des connaissances et définir des moyens d'exploiter les données de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires afin d'augmenter l'efficacité du suivi des normes.

4. Activités prioritaires de l'Observatoire de la CIPV pour 2025

- [19] À sa réunion de mai 2024, le Comité a invité le Bureau de la CMP (ci-après «le Bureau») à déterminer les activités prioritaires de l'Observatoire de la CIPV pour 2025, au vu notamment des problèmes de financement et d'effectifs qui pèsent sur les activités planifiées.
- [20] Le plan de travail de l'Observatoire de la CIPV pour 2025, qui a été examiné et approuvé par le sous-groupe du Comité chargé de l'Observatoire de la CIPV, est présenté à l'appendice 2.
- [21] Certaines activités prioritaires du plan de travail précédent (2022-2024), qui avaient été retardées en raison d'un manque de ressources, ont été reportées sur 2025. Il s'agit notamment des suivantes:
- achèvement des deux études de l'Observatoire de la CIPV sur le commerce électronique et la résistance aux antimicrobiens;
 - lancement de la troisième enquête générale de la CIPV;
 - réalisation de l'évaluation à mi-parcours des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030.

- [22] Durant sa réunion d'octobre 2024, le Bureau a examiné le plan de travail de l'Observatoire de la CIPV pour 2025, et a constaté que les ressources financières n'étaient pas suffisantes pour couvrir les dépenses de personnel et mener les activités. Le Bureau a demandé à l'Observatoire de la CIPV d'élaborer un prospectus d'investissement pour attirer l'attention sur ses activités et mobiliser des ressources, en vue de le présenter à la CMP à sa 19^e session (2025) en tant que document d'information.
- [23] En novembre 2024, la République de Corée a indiqué son intention de consacrer 90 000 USD à la réalisation de la troisième enquête générale de la CIPV. Le suivi et l'évaluation à mi-parcours des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique ne sont toujours pas financés.
- [24] Parallèlement aux activités prioritaires, comme convenu par la CMP à sa 18^e session (2024), un appel à propositions de thèmes d'études et d'enquêtes pour l'Observatoire de la CIPV serait lancé en même temps que l'appel à propositions de thèmes de la CIPV sur les normes et leur mise en œuvre, accompagné d'un formulaire de soumission.

4.1 Examen à mi-parcours des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030

- [25] L'une des missions de l'Observatoire de la CIPV est d'assurer le suivi et l'évaluation des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique. L'examen à mi-parcours permettra d'évaluer les progrès accomplis, les réalisations et les difficultés en ce qui concerne la mise en œuvre des huit éléments du Programme de développement du Cadre stratégique, et d'orienter les activités d'optimisation des ressources et d'élaboration du prochain cadre stratégique de la CIPV (au-delà de 2030). Il s'agit de l'un des thèmes prioritaires de l'Observatoire de la CIPV, à savoir l'«élaboration de mesures de référence permettant de surveiller les effets et d'enregistrer/de faire connaître les avantages du Cadre stratégique 2020-2030» (2018-52).
- [26] Durant sa réunion de mai 2024, le Comité a débattu de l'importance du suivi et de l'évaluation des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique de la CIPV pour déterminer les réalisations, les difficultés et les tâches restant à effectuer. Le Comité a invité le Bureau à examiner le suivi et l'évaluation à mi-parcours des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique en 2025 et à fournir des orientations à cet égard.
- [27] En octobre 2024, le suivi et l'évaluation à mi-parcours des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique ont été présentés au Groupe de la planification stratégique et au Bureau. Le Groupe de la planification stratégique a indiqué qu'il validait largement la pertinence et l'importance de ce travail, qui pourrait selon lui avoir un plus grand impact s'il était mieux synchronisé avec l'élaboration du prochain cadre stratégique de la CIPV. Le Bureau a demandé à l'Observatoire de la CIPV d'exposer l'examen à mi-parcours lors de la 19^e session de la CMP (2025) et a précisé qu'il était attendu de chaque groupe responsable d'un élément du Programme de développement qu'il présente un point sur son élément lors de la 20^e session de la CMP (2026).

4.2 Portée de l'évaluation à mi-parcours des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030

- [28] Le cadre de suivi et d'évaluation qui doit être élaboré pour l'évaluation à mi-parcours servira de base pour l'évaluation finale en 2030. Les principaux objectifs sont notamment les suivants:
- réunir des données et mener une analyse approfondie des progrès accomplis pour chaque élément du Programme de développement;
 - évaluer la pertinence, l'efficacité et l'impact du cadre;
 - déterminer les réalisations, les problèmes de mise en œuvre et les goulets d'étranglement.

[29] Le cadre de référence détaillé relatif au suivi et à l'évaluation à mi-parcours est présenté à l'appendice 3.

4.3 Besoins en ressources

[30] Pour cette tâche importante, l'Observatoire de la CIPV recrutera un consultant spécialiste en suivi, évaluation et apprentissage disposant d'une expérience de missions similaires. Par ailleurs, un spécialiste de la communication et le personnel de l'Observatoire de la CIPV participeront à toutes les étapes du processus, sous la supervision du Responsable de l'Unité de la facilitation et de la mise en œuvre. Le sous-groupe du Comité chargé de l'Observatoire de la CIPV et tous les autres organes directeurs chargés des différents éléments du Programme de développement du Cadre stratégique participeront à l'évaluation à mi-parcours et apporteront les contributions nécessaires.

[31] Le coût du suivi et de l'évaluation à mi-parcours des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030 est estimé à 53 250 USD. Le budget est présenté en détail dans le tableau 2.

Tableau 2: Ventilation des coûts liés au suivi et à l'évaluation à mi-parcours des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030

Rôle	Jours	Taux (USD)	Total (USD)
Spécialiste du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage	80	450	36 000
Coordonnateur de l'Observatoire de la CIPV	30	300	9 000
Appui à la communication	15	350	5 250
Appui administratif	10	300	3 000
Total			53 250

Recommandations

[32] La CMP est invitée à:

- 1) *prendre note* de l'état d'avancement des activités du plan de travail de l'Observatoire de la CIPV pour 2022-2024, tel qu'il figure à l'appendice 1, notamment des progrès des études de l'Observatoire de la CIPV sur le commerce électronique et la résistance aux antimicrobiens;
- 2) *prendre note* du plan de travail de l'Observatoire de la CIPV pour 2025, tel qu'il figure à l'appendice 2;
- 3) *examiner et approuver* le suivi et l'évaluation à mi-parcours des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030, à réaliser avant le lancement de l'élaboration du prochain cadre stratégique de la CIPV (idéalement en 2027), conformément au cadre de référence proposé à l'appendice 3;
- 4) *rappeler et confirmer* la décision prise par la CMP à sa 17^e session (2023) de *demander* au secrétariat d'envisager de créer un poste de responsable du programme pour la coordination, le suivi, la communication et la mobilisation de fonds et *demander* au Comité financier de mettre en œuvre cette décision;
- 5) *remercier* le Gouvernement canadien et le Gouvernement de la République de Corée pour leurs contributions financières à l'appui des activités de l'Observatoire de la CIPV.

APPENDICE 1: État d'avancement des activités du plan de travail de l'Observatoire de la CIPV pour 2022-2024

Activités et activités secondaires	Produits	Chef/responsable	Année			Commentaires
			2022	2023	2024	
Module de travail I: Supervision des études et des enquêtes de l'Observatoire de la CIPV						
1. Réaliser des études sur les thèmes prioritaires contribuant à l'examen de la mise en œuvre de la CIPV, des NIMP et des recommandations de la CMP						
1.1 Étude sur la participation mondiale et l'engagement qui en résulte dans la communauté de la CIPV (2019-15, priorité 1)	Étude publiée	Secrétariat de la CIPV, consultants, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV			X	Non réalisé en l'absence d'allocation de fonds
1.2 Étude/enquête sur le commerce électronique (2021-01, priorité 1)	Étude publiée	Secrétariat de la CIPV, consultants, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV		X	X	En cours
1.3 Deux thèmes de priorité 1 par an pour apporter un appui transversal aux activités de base de la CIPV	Trois (3) études publiées, webinaires organisés et autres actions de communication, le cas échéant	Secrétariat de la CIPV, consultants, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV		X	X	Deux études en cours – Études sur la résistance aux antimicrobiens et sur le commerce électronique
2. Formuler le nouveau projet sur la mise en œuvre de l'Observatoire de la CIPV						
2.1 Travailler en coordination avec l'Union européenne (UE) pour achever l'élaboration d'une proposition de projet	Projet présenté	Secrétariat de la CIPV		X	X	Discussions en cours avec l'UE (Direction générale du commerce)
2.2 Ajouter les thèmes de priorité 1 à la proposition de projet de l'Union européenne	Descriptif de projet achevé	Secrétariat de la CIPV		X	X	
3. Enquête sur la résistance aux antimicrobiens						
2.1 Mener la deuxième phase (consacrée aux fongicides) de l'enquête sur la résistance aux antimicrobiens	Enquête lancée	Secrétariat de la CIPV, consultants		X	X	En cours
2.2 Achever le rapport relatif aux deux phases de l'enquête sur la résistance aux antimicrobiens	Enquête sur la résistance aux antimicrobiens publiée	Secrétariat de la CIPV, consultants, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV			X	
2.3 Présenter les résultats de l'enquête sur la résistance aux antimicrobiens à la CMP à sa 18 ^e session (2024)	Document pour la CMP élaboré	Secrétariat de la CIPV, consultants, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV			X	

Activités et activités secondaires	Produits	Chef/responsable	Année			Commentaires
			2022	2023	2024	
Module de travail II: Contribution à l'évaluation des résultantes du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030						
1. Surveiller les effets et enregistrer/faire connaître les avantages du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030 (2018-52, priorité 1)						Non réalisé en l'absence d'allocation de fonds
1.1 Recruter un coordonnateur de projet pour le Cadre stratégique et un/des spécialiste(s) des enquêtes/du suivi et de l'évaluation pour collecter des données de référence permettant de surveiller les effets et d'enregistrer/de faire connaître les avantages du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030	Consultants recrutés	Secrétariat de la CIPV / consultant			X	
1.2 Examiner la proposition visant à collecter des données de référence permettant de surveiller les effets et d'enregistrer/de faire connaître les avantages du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030	Questionnaire examiné	Consultant / sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV		X		
1.3 Établir une matrice pour surveiller les effets des huit (8) éléments du Programme de développement et enregistrer/faire connaître les avantages du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030	Rapport de l'enquête	Spécialiste des enquêtes		X		
1.4 Élaborer un questionnaire pour l'évaluation à mi-parcours du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030	Questionnaire examiné	Secrétariat de la CIPV / consultant, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV		X		
Module de travail III: Contribution au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage						
1. Élaborer la troisième enquête générale de la CIPV (2018-54, priorité 1)						Non réalisé en l'absence d'allocation de fonds
1.1 Recruter un spécialiste des enquêtes pour élaborer la troisième enquête générale de la CIPV à partir des indications issues du rapport de l'analyse comparative	Troisième enquête générale de la CIPV élaborée	Secrétariat de la CIPV / consultant		X		
1.2 Examen de la proposition de questionnaire par le secrétariat de la CIPV	Questionnaire examiné	Secrétariat de la CIPV		X		Achevé
1.3 Examen de la proposition de questionnaire par le sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	Questionnaire examiné	Sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV		X		Achevé
1.4 Réaliser la troisième enquête générale de la CIPV	Rapport de l'enquête	Spécialiste des enquêtes / expert des mesures phytosanitaires			X	
1.5 Examen des résultats de l'enquête par le sous-groupe	Résultats examinés	Sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV			X	
1.6 Analyser les résultats de l'enquête et consulter le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, le Comité des normes et le Bureau de la CMP	Résultats des études examinés	Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, Comité des normes et Bureau de la CMP			X	
1.7 Achever le rapport de la troisième enquête générale et le transmettre au Système de gestion des flux de travaux de la FAO pour sa publication	Résultats et recommandations de la troisième enquête générale publiés	Secrétariat de la CIPV			X	

Activités et activités secondaires	Produits	Chef/responsable	Année			Commentaires
			2022	2023	2024	
2. Élaborer un mécanisme pour suivre les difficultés qui entravent la mise en œuvre des NIMP adoptées et des recommandations de la CMP						Non réalisé en l'absence d'allocation de fonds
2.1 Recruter un spécialiste du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage et un spécialiste des technologies de l'information pour élaborer la plateforme/l'outil	Deux (2) spécialistes recrutés	Secrétariat de la CIPV			X	
2.2 Convenir des NIMP adoptées/recommandations de la CMP à suivre en fonction des données recueillies dans le cadre des études et des enquêtes	Liste des NIMP adoptées à suivre	Secrétariat de la CIPV, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV			X	
2.3 Définir les indicateurs et la fréquence du suivi	Indicateurs définis	Spécialiste du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage			X	
2.4 Élaborer la plateforme/l'outil pour suivre les difficultés	Plateforme/outil disponible	Spécialiste des technologies de l'information et spécialiste du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage				
2.5 Analyser les difficultés qui entravent la mise en œuvre des NIMP adoptées et des recommandations de la CMP		Spécialiste du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV		X	X	
2.6 Rapporter les difficultés à la CMP et lui soumettre des recommandations pour y remédier		Responsable chargé de l'Observatoire de la CIPV, secrétariat de la CIPV		X	X	
Module de travail IV: Coordination des réunions du sous-groupe sur l'Observatoire de la CIPV, communication d'informations et actualisation du plan de travail						
1. Préparer et coordonner les réunions du sous-groupe sur l'Observatoire de la CIPV						
1.1 Organiser la première réunion du sous-groupe	Rapport de la première réunion	Secrétariat de la CIPV / sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV		X	X	Achevé
1.2 Organiser la deuxième réunion du sous-groupe	Rapport de la deuxième réunion	Secrétariat de la CIPV / sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV		X	X	Achevé
1.3 Organiser la troisième réunion du sous-groupe	Rapport de la troisième réunion	Secrétariat de la CIPV / sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV		X	X	Achevé
2. Rapport triennal						
2.1 Achever le rapport triennal de l'Observatoire de la CIPV	Rapport triennal achevé	Secrétariat de la CIPV	X			Non entrepris. Aucun projet financé par l'UE n'a encore été mis en place pour appuyer les activités de la CIPV.

Activités et activités secondaires	Produits	Chef/responsable	Année			Commentaires
			2022	2023	2024	
Module de travail V: Actualisation de la liste des thèmes de l'Observatoire de la CIPV						
1. Élaborer et lancer l'appel à de nouveaux thèmes pour l'Observatoire de la CIPV	Appel lancé	Secrétariat de la CIPV		X	X	A lancer en même temps que l'appel à propositions de thèmes de la CIPV sur les normes et leur mise en œuvre en 2025
2. Rassembler les propositions de thèmes pour l'Observatoire de la CIPV	Propositions et liste des thèmes de l'Observatoire de la CIPV actualisées	Secrétariat de la CIPV		X	X	
3. Examiner la liste actualisée des thèmes de l'Observatoire de la CIPV	Liste des thèmes de l'Observatoire de la CIPV examinée	Sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV		X	X	
4. Présenter la liste actualisée des thèmes de l'Observatoire de la CIPV au Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités pour approbation	Liste des thèmes de l'Observatoire de la CIPV approuvée	Secrétariat de la CIPV			X	
5. Informer le Comité des normes, le Bureau de la CMP et les organisations régionales pour la protection des végétaux	Liste des thèmes de l'Observatoire de la CIPV communiquée	Sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV			X	
6. Publier la liste actualisée des thèmes de l'Observatoire de la CIPV au Comité sur le PPI	Liste des thèmes de l'Observatoire de la CIPV publiée	Secrétariat de la CIPV			X	
Module de travail VI: Amélioration des communications de l'Observatoire de la CIPV						
1. Organiser les webinaires de l'Observatoire de la CIPV						
1.2 Organiser le webinaire de l'Observatoire de la CIPV pour la communauté de la CIPV	Webinaire organisé	Secrétariat de la CIPV / consultant de l'Observatoire de la CIPV			X	Non réalisé en l'absence d'allocation de fonds
2. Mettre en œuvre le plan de communication de l'Observatoire de la CIPV						
2.1 Mettre en œuvre les activités prioritaires du plan de communication pour promouvoir l'Observatoire de la CIPV		Secrétariat de la CIPV / consultant en communication			X	Actions de communication entreprises selon les besoins pour promouvoir chaque activité de l'Observatoire de la CIPV
Module de travail VII: Renforcement de la durabilité de l'Observatoire de la CIPV						
1. Examiner et approuver le plan de mobilisation de ressources de l'Observatoire de la CIPV	Plan de mobilisation de ressources de l'Observatoire de la CIPV approuvé	Sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV, secrétariat de la CIPV			X	Non entrepris. Proposition d'intégration dans le plan de

Activités et activités secondaires	Produits	Chef/responsable	Année			Commentaires
			2022	2023	2024	
						mobilisation de ressources général du secrétariat de la CIPV
2. Mettre en œuvre le plan de mobilisation de ressources de l'Observatoire de la CIPV	Plan de mobilisation de ressources de l'Observatoire de la CIPV mis en œuvre	Sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV, secrétariat de la CIPV / consultant de l'Observatoire de la CIPV			X	
3. Élaborer le plan de travail de l'Observatoire de la CIPV pour 2025-2028	Plan de travail élaboré	Secrétariat de la CIPV / consultant de l'Observatoire de la CIPV			X	Plan de travail pour les activités de 2025 établi

APPENDICE 2: Plan de travail de l'Observatoire de la CIPV pour 2025

*** Sous réserve de la disponibilité de ressources financières

Activités et activités secondaires	Produits	Chef/responsable	Commentaires
Module de travail I: Supervision des études et des enquêtes de l'Observatoire de la CIPV			
1. Réaliser des études sur les thèmes prioritaires contribuant à l'examen de la mise en œuvre de la CIPV, des NIMP et des recommandations de la CMP			
1.1. Un thème de priorité 1 par an pour apporter un appui transversal aux activités de base de la CIPV***	Une étude publiée, et actions de communication entreprises selon les besoins	Secrétariat de la CIPV, consultants, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
2. Étude sur le commerce électronique (2021-01, priorité 1)			<i>Activité en cours depuis 2024</i>
2.1. Examiner les résultats de l'enquête de l'Observatoire de la CIPV sur le commerce électronique	Résultats examinés	Sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV, équipe chargée du commerce électronique	
2.2. Analyser les résultats de l'enquête de l'Observatoire de la CIPV sur le commerce électronique	Résultats analysés	Secrétariat de la CIPV, spécialiste des enquêtes, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
2.3. Achever le rapport/l'étude, préparer la publication et publier par l'intermédiaire du Système de gestion des flux de travaux de la FAO	Étude publiée	Secrétariat de la CIPV, spécialiste des enquêtes	
2.4. Présenter les informations actualisées relatives à l'enquête de l'Observatoire de la CIPV sur le commerce électronique à la 19 ^e session de la CMP	Document pour la CMP élaboré	Secrétariat de la CIPV, spécialiste des enquêtes, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
3. Enquête sur la résistance aux antimicrobiens			<i>Activité en cours depuis 2024</i>
3.1. Mener la troisième phase (consacrée aux fongicides) de l'enquête sur la résistance aux antimicrobiens	Enquête lancée	Secrétariat de la CIPV, consultants	
3.2. Achever le rapport sur les deux phases de l'enquête sur la résistance aux antimicrobiens, préparer la publication et publier par l'intermédiaire du Système de gestion des flux de travaux de la FAO	Enquête sur la résistance aux antimicrobiens publiée	Secrétariat de la CIPV, consultants, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	

Activités et activités secondaires	Produits	Chef/responsable	Commentaires
3.3. Présenter les résultats de l'enquête sur la résistance aux antimicrobiens à la CMP à sa 19 ^e session (2025)	Document pour la CMP élaboré	Secrétariat de la CIPV, consultants, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
4. Formuler un nouveau projet sur la mise en œuvre de l'Observatoire de la CIPV			
4.1. Travailler en coordination avec l'UE pour mobiliser des ressources pour un nouveau projet	Projet présenté	Secrétariat de la CIPV	
4.2. Ajouter les thèmes de priorité 1 à la proposition de projet de l'Union européenne	Descriptif de projet achevé	Secrétariat de la CIPV	
Module de travail II: Contribution au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage			
1. Mener la troisième enquête générale de la CIPV (2018-54, priorité 1)***			Coût estimatif: entre 80 000 et 90 000 USD
1.1. Embaucher un spécialiste des enquêtes pour travailler sur la troisième enquête générale à partir des résultats du rapport de l'analyse comparative des première et deuxième enquêtes générales	Troisième enquête générale de la CIPV élaborée	Secrétariat de la CIPV / spécialiste des enquêtes	
1.2. Examen de la proposition de questionnaire par le secrétariat de la CIPV	Questionnaire examiné	Secrétariat de la CIPV / spécialiste des enquêtes	
1.3. Examen par le sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV du questionnaire retravaillé	Questionnaire examiné	Sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
1.4. Réaliser la troisième enquête générale de la CIPV	Rapport de l'enquête	Spécialiste des enquêtes / expert des mesures phytosanitaires	
1.5. Examen des résultats de l'enquête par le sous-groupe	Résultats examinés	Sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
1.6. Analyser les résultats de l'enquête et consulter le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, le Comité des normes et le Bureau de la CMP	Résultats des études examinés	Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, Comité des normes et Bureau de la CMP	
1.7. Achever le rapport de la troisième enquête générale, préparer la publication et publier par l'intermédiaire du Système de gestion des flux de travaux de la FAO	Résultats et recommandations de la troisième enquête générale publiés	Secrétariat de la CIPV	
Module de travail III: Réalisation de l'évaluation à mi-parcours du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030			
1. Réalisation de l'évaluation à mi-parcours du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030 (2018-52, priorité 1)***			Coût estimatif: 53 250 USD
1.1. Recruter un/des spécialistes des enquêtes/du suivi et de l'évaluation	Spécialiste recruté	Secrétariat de la CIPV	

Activités et activités secondaires	Produits	Chef/responsable	Commentaires
1.2. Établir une méthode pour l'évaluation à mi-parcours et des données de référence pour évaluer l'impact et la progression au regard du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030	Méthode et données de référence établies	Secrétariat de la CIPV et responsables des éléments du Programme de développement / sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
1.3. Élaborer une matrice pour surveiller les effets des huit (8) éléments du Programme de développement et enregistrer/faire connaître les avantages du Cadre stratégique pour 2020-2030	Matrice élaborée	Secrétariat de la CIPV et responsables des éléments du Programme de développement / sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
1.4. Établir, achever et publier un rapport	Rapport établi et publié	Secrétariat de la CIPV / sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
Module de travail IV: Coordination des réunions du sous-groupe sur l'Observatoire de la CIPV, communication d'informations et actualisation du plan de travail			
1. Préparer et coordonner les réunions du sous-groupe sur l'Observatoire de la CIPV			
1.1. Organiser la première réunion virtuelle du sous-groupe	Rapport de la première réunion virtuelle établi	Secrétariat de la CIPV / sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
1.2. Organiser la deuxième réunion virtuelle du sous-groupe	Rapport de la deuxième réunion virtuelle établi	Secrétariat de la CIPV / sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
1.3. Organiser la troisième réunion virtuelle du sous-groupe	Rapport de la troisième réunion virtuelle établi	Secrétariat de la CIPV / sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
Module de travail V: Actualisation de la liste des thèmes de l'Observatoire de la CIPV			
1. Lancer l'appel à de nouveaux thèmes pour l'Observatoire de la CIPV et actualiser la liste des thèmes			
1.1. Lancer l'appel à propositions de nouveaux thèmes pour l'Observatoire de la CIPV en même temps que l'appel à propositions de thèmes de la CIPV sur les normes et leur mise en œuvre en 2025	Appel lancé	Secrétariat de la CIPV	
1.2. Rassembler les propositions de thèmes pour l'Observatoire de la CIPV	Propositions et liste des thèmes de l'Observatoire de la CIPV actualisées	Secrétariat de la CIPV	

Activités et activités secondaires	Produits	Chef/responsable	Commentaires
1.3. Examiner la liste actualisée des thèmes de l'Observatoire de la CIPV	Liste actualisée des thèmes de l'Observatoire de la CIPV examinée	Sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
1.4. Soumettre la liste actualisée des thèmes de l'Observatoire de la CIPV au Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités pour approbation	Liste actualisée des thèmes de l'Observatoire de la CIPV approuvée	Secrétariat de la CIPV	
1.5. Informer le Comité des normes, le Bureau de la CMP et les organisations régionales pour la protection des végétaux	Liste actualisée des thèmes de l'Observatoire de la CIPV communiquée	Sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
1.6. Actualiser la liste des thèmes de l'Observatoire de la CIPV sur le PPI	Liste actualisée des thèmes de l'Observatoire de la CIPV publiée	Secrétariat de la CIPV	
Module de travail VI: Renforcement de la durabilité de l'Observatoire de la CIPV			
1. Entreprendre des activités de mobilisation de ressources pour renforcer la durabilité de l'Observatoire de la CIPV	Ressources mobilisées pour les activités de l'Observatoire de la CIPV	Secrétariat de la CIPV, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
2. Élaborer le plan de travail de l'Observatoire de la CIPV pour 2026	Plan de travail de l'Observatoire de la CIPV pour 2026 élaboré	Secrétariat de la CIPV, sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV	
Module de travail 0 (transversal): Communication			
1. <i>Entreprendre des actions de communication pour promouvoir le travail et les produits de l'Observatoire de la CIPV dans toutes les activités</i>			
1.1. Planifier et entreprendre des actions de communication	Promotion efficace des activités et produits de l'Observatoire de la CIPV	Secrétariat de la CIPV	

APPENDICE 3: Cadre de référence de l'évaluation à mi-parcours des éléments du Programme de développement du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030

1. Phase de planification:

- définir la portée et les objectifs de l'évaluation;
- élaborer le cadre d'évaluation et les critères d'évaluation;
- déterminer les principales parties prenantes et constituer une équipe d'évaluation;
- concevoir des méthodes de collecte de données (études sur documents, entretiens, etc.).

2. Phase de collecte des données:

- mener un examen du cadre stratégique, des rapports de mise en œuvre et des plans de suivi pour chaque élément du Programme de développement, ainsi que de tout autre document pertinent;
- recueillir des données quantitatives sur les indicateurs de progrès, tels que les étapes de mise en œuvre, les rapports financiers et les produits;
- réaliser des entretiens avec les informateurs clés – responsables et membres des organes directeurs respectifs, personnel, partenaires et parties prenantes;
- constituer des groupes de discussion indépendants pour examiner les éléments du Programme de développement ou des aspects spécifiques si nécessaire et faisable.

3. Phase d'analyse des données:

- analyser les données quantitatives (progrès, produits et ressources utilisées) pour évaluer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre;
- résumer les données qualitatives issues des entretiens;
- évaluer la pertinence du cadre dans le contexte actuel et son adaptabilité;
- évaluer la durabilité des progrès accomplis et l'impact potentiel à long terme.

4. Phase d'établissement des rapports:

- établir un rapport d'évaluation décrivant en détail les constatations relatives à la pertinence, à l'efficacité et à la durabilité;
- formuler des recommandations pour améliorer le cadre et sa mise en œuvre;
- concevoir différents formats pour présenter les constatations (résumés et infographies, par exemple);
- communiquer les projets de constatations aux principales parties prenantes pour validation et retours d'information;
- achever le rapport d'évaluation en fonction des éléments fournis par les parties prenantes.

5. Diffusion et suivi:

- présenter les constatations aux principales parties prenantes lors d'un certain nombre de manifestations;
- rédiger un article résumant les constatations en vue de sa publication.